

GREFFE



VILLE DE BEAUCEVILLE

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-554 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2016-341**

AVIS PUBLIC

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2026, le conseil a adopté le règlement suivant:

*Règlement numéro 2026-554 modifiant le règlement de zonage numéro
2016-341*

QUE le règlement vise, notamment, à :

- Agrandir la zone 206-H à même la zone 201-EX pour y inclure l'entièreté du lot numéro 4 060 512, ainsi que les lots 4 060 490 et 4 060 483 ;

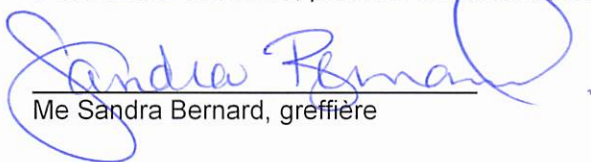
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- Avis de motion : 12 janvier 2026
- Adoption du 1^{er} projet de règlement : 12 janvier 2026
- Avis public d'une assemblée de consultation (internet) : 4 février 2026
- Avis public d'une assemblée de consultation (journal) : 11 février 2026
- Tenue de l'assemblée publique de consultation : 19 février 2026
- Adoption du second projet de règlement : 2 mars 2026
- Avis aux personnes habiles à voter pour les demandes de tenue de registre : 20 mars 2026
- Demande(s) reçues : 0 (zéro)
- Adoption du règlement final : 7 avril 2026
- Approbation par le conseil des maires de la MRC Beauce-Centre : 15 avril 2026
- Certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre : 16 avril 2026

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

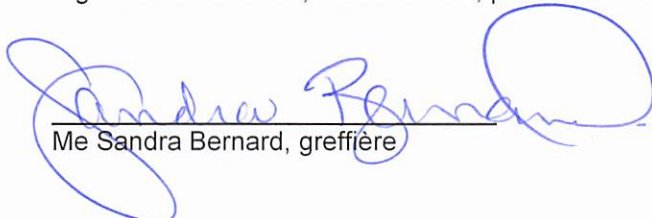
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 15 mai 2026.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 15 mai 2026.

Signé le 15 mai 2026, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière